



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le mercredi 10 février 2021

Création des secrétariats généraux communs départementaux au 1^{er} janvier 2021

L'administration territoriale se réforme pour améliorer la qualité du service à l'utilisateur

Depuis le 1^{er} janvier, les nouveaux secrétariats généraux communs permettent de regrouper l'intégralité des fonctions « support » de la préfecture et des directions départementales interministérielles (direction départementale des territoires et direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations).

Cette mutualisation de moyens concerne les ressources humaines, le budget, la logistique et l'informatique, précédemment éclatées dans chaque entité.

Pour le département du Cher, ce secrétariat général commun est armé de **52 agents** rattachés au ministère de l'Intérieur. Ce nouveau service est installé majoritairement au sein de la préfecture et de la cité administrative Condé.

Leur mission est d'assurer d'une manière plus efficace, plus lisible et plus simple la gestion des **350 personnels**, financière, immobilière, informatique et logistique des préfectures, des sous-préfectures ainsi que des directions départementales interministérielles.

Les mutualisations rendues possibles par cette nouvelle organisation, porteuse de simplification et de gains d'efficacité, permettront de conforter l'exercice des métiers des services déconcentrés de l'État. **Un support plus efficace est le gage d'un meilleur service rendu à l'utilisateur du service public.**

Plus d'information : www.cher.gouv.fr

Contact presse
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication

Tél : 02 48 67 18 18
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX